

Communiqué de presse

ATTRACTIVITE DES PORTS NORMANDS QUESTION A Mme FOURNEYRON

« Mme Fourneyron ,vous venez d'être chargée dans le cadre d'une mission parlementaire de rédiger un rapport visant à l'amélioration de l'attractivité des ports de Rouen et du Havre . Vous avez fait référence le 12 Février au cours de l'interview télévisée accordée au quotidien « Paris Normandie » au « Schéma stratégique Vallée de Seine » et au CPIER qui en est la déclinaison financière . Concernant l'attractivité des ports du Havre et de Rouen, le « Schéma Vallée de Seine » que vous avez évoqué a identifié trois équipements majeurs de nature à améliorer d'une façon décisive cette attractivité devant être réalisés (donc financés) : tout d'abord la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) ,ensuite la modernisation de la liaison ferroviaire Serqueux -Gisors et enfin le contournement routier de Rouen (qui a une fonctionnalité de désenclavement portuaire selon le Schéma Vallée de Seine). Mr Philippe Duron dans le cadre du rapport « Mobilité 21 » a évalué le besoin de financement global correspondant à ces trois équipements (déclarés « priorités nationales ») à **10 milliards €** (LNPN : entre 8,5 et 9 milliards – Serqueux-Gisors : 240 millions – Contournement de Rouen : 880 millions – coûts 2012) .Face au besoin de financement de **10 milliards €** requis par les trois équipements précités , l'apport de l'Etat (étalé de 2015 à 2020) dans le cadre du CPIER Vallée de Seine que vous évoquez également s'élève à ... **20 millions €** (LNPN : 20 millions € (« études »)- Serqueux-Gisors : 0 - Contournement de Rouen : 0) .On sait que concernant la LNPN et le contournement de Rouen ,le Gouvernement a utilisé deux stratagèmes pour ne pas s'y impliquer financièrement : s'agissant de la LNPN il a décidé de prolonger la durée des « études » (qui devaient se terminer en 2016 selon RFF (SNCF-Réseau) ayant pour conséquence le report à une échéance très lointaine et hypothétique de sa mise en service et pour ce qui est du contournement de Rouen ,du fait de sa mise en concession, la facture (> 1 milliard €) sera acquittée pour l'essentiel directement ou indirectement par la Normandie

Les considérations qui précèdent nous amènent à vous poser la question suivante :

« Estimez vous que l'absence d'implication financière de l'Etat dans les trois équipements qui viennent d'être évoqués et dont la raison d'être est le développement de l'attractivité des ports du Havre et de Rouen est de nature à retirer toute crédibilité à la mission qui vous a été confiée par le Premier Ministre ? »

Union pour la Région normande
Caen le 18 Février 2016